



www.cc-pays-riolais.fr

» PROJETS

Tour d'horizon des projets
en cours et à venir

p.8-9-10

Le #32 POINT 3COM

LE MAGAZINE D'INFORMATION
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PAYS RIOLAIS

Octobre 2021



» COULISSES

Les citoyens ont la parole
p.4-5

» EDUCATION

Une rentrée apaisée
p.12-13

» CADRE DE VIE

Gestion des déchets
p. 14-15



#construireensemble #évoluerensemble #partagerensemble

» ÉDITO

Après un premier semestre 2021 rythmé encore par les restrictions sanitaires et placé sous le signe de la vaccination, la rentrée semble enfin plus sereine et permet de se projeter davantage dans l'avenir.

Un des axes majeurs de notre mandature, outre le redressement des comptes de la collectivité, est de rénover nos équipements communautaires tant pour des raisons économiques qu'environnementales. C'est pourquoi, nous avons engagé un cycle de travaux.

Cela a commencé avant la saison estivale, par la rénovation complète des vestiaires de la piscine de Chaux-la-Lotière, puis le lancement des travaux de la piscine de Rioz, la rénovation du gymnase de Rioz, la réhabilitation de la crèche de Rioz et des aménagements dans les pôles scolaires notamment à Perrouse.



« Nous sommes toujours à votre disposition pour échanger sur vos questions et préoccupations du quotidien. »

Un projet majeur et nécessaire verra bientôt le jour en 2022, avec l'extension du périscolaire sur le site de Boulton.

L'équipe communautaire engage également une réflexion avec la Communauté de communes du pays de Montbozon et du Chanois, sur la prospective scolaire de nos deux intercommunalités, indispensable pour envisager l'évolution de nos pôles éducatifs.

Une étude de faisabilité sera réalisée également sur le moulin de Fondremand, patrimoine emblématique du Pays Riolois.

Vos élus communautaires et les agents de la collectivité sont donc au travail pour entretenir, rénover, améliorer sans cesse votre cadre de vie.

Avec mon dévouement,

Nadine Wantz,
Maire de Rioz,
Présidente de la Ccpr

« Un des axes majeurs de notre mandature, outre le redressement des comptes de la collectivité, est de rénover nos équipements communautaires. »

»» sommaire

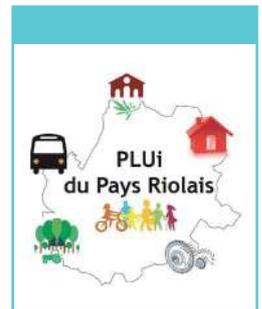
COM' COM'

»» **construire** ensemble
L'actu de la communauté de communes du Pays Riolais

4 **COULISSES** // 4-5
Les citoyens ont la parole

**AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE** // 6
Le PLUi, nouvelles
réunions de travail avec les
communes

EN BREF // 6



Calendrier PLUi

À NOTER // 9



Coupe de France
de Kyodo

À VENIR

»» **évoluer** ensemble
Les projets, les chantiers, l'économie, l'environnement

7 **PROJETS** // 7-8-9
Tour d'horizon des projets en
cours et à venir

ECONOMIE // 10-11
Derrière les entreprises
La Ccpr aux côtés des entreprises

VIE AU PAYS

»» **vivre** ensemble
Sports, loisirs, culture, cadre de vie...

12 **EDUCATION ENFANCE PETITE
ENFANCE** // 12-13
Une rentrée apaisée

ACCOMPAGNEMENT // 14-15
Optimisons le tri !

FOCUS // 14



Tri
Je ne mets pas dans
le bac jaune

Les citoyens ont la parole

Dès son élection à la présidence de la Communauté de communes en juillet 2020, Nadine Wantz a indiqué vouloir mettre en place une nouvelle gouvernance faisant notamment la place aux citoyens. S'il est fréquent d'associer la population dans les communes, cette démarche est beaucoup plus rare à l'échelle intercommunale.



Le conseil citoyen installé pour deux ans

Par une délibération du 2 novembre 2020, le conseil communautaire a validé la création d'un conseil citoyen dont l'objectif sera d'accompagner l'action intercommunale.

Cette instance est composée de 66 habitants provenant des 33 communes de la CCPR. Une femme et un homme ont été tirés au sort sur les listes électorales dans chaque commune et ont donné leur accord pour siéger dans cette nouvelle assemblée au cours des deux prochaines années.

Le 2 juillet dernier, Nadine Wantz accompagnée de l'ensemble de ses vice-présidents a officiellement installé le conseil citoyen.

Un premier conseil

Cette première rencontre en présentiel a permis de présenter les compétences et les actions de la CCPR et a donné l'occasion aux nouveaux conseillers de définir des pistes de réflexions et d'actions pour ces deux prochaines années de travail. Guillaume Germain, vice-président en charge de la gouvernance, a précisé que « ce conseil n'est ni un gadget ni une instance concurrente du conseil communautaire. Notre souhait est que le conseil citoyen fasse des propositions constructives pour améliorer l'action intercommunale. »

Création de 3 commissions

Après un long échange entre les élus et les membres de

cette assemblée citoyenne, trois commissions de travail (transition écologique, animation territoriale et transformation numérique & mobilité) ont été esquissées et se réuniront cet automne.

Programmation d'une visite

Une visite de l'usine de traitement des déchets ménagers a d'ores et déjà été demandée par les nouveaux membres et le vice-président Jean-Louis Sauviat s'est engagé à l'organiser en lien avec le SYTEVOM.

Après cette installation pleine de promesses, il appartient à présent aux membres de ce conseil de faire vivre cette assemblée et de formuler des propositions novatrices pour notre territoire.

Le Pacte de gouvernance est validé

Instauré par la loi Engagement et Proximité de décembre 2019, le pacte de gouvernance est un nouvel outil qui précise les relations entre les communes et leur intercommunalité.

Un travail en plusieurs temps

Si le législateur n'a pas souhaité rendre obligatoire l'adoption d'un pacte de gouvernance, notre assemblée a toutefois décidé le 2 novembre 2020 de s'engager dans cette voie.

Rédigé durant l'hiver, le pacte de gouvernance comprend dix engagements a été soumis aux 33 conseils municipaux du territoire pour avis au printemps.

Après avoir intégré plusieurs amendements proposés par les communes, le document a été définitivement validé en conseil communautaire le 7 juin dernier. Il est un élément supplémentaire dans la construction d'une nouvelle gouvernance pour notre intercommunalité.

« Un élément supplémentaire dans la construction d'une nouvelle gouvernance. »



Les 10 engagements du pacte de gouvernance

1. Faire de la conférence des maires l'organe stratégique de la Ccpr
2. Associer davantage les conseillers municipaux à l'action intercommunale.
3. Instituer le droit d'amendement à l'ordre du jour.
4. Rapprocher les instances délibérantes des territoires.
5. Organiser des conférences administratives annuelles.
6. Tendre vers la délégation de certaines missions aux mairies.
7. Soutenir la mutualisation des ressources humaines.
8. Présenter le rapport annuel de la CCPR en conseil municipal.
9. Favoriser une communication harmonisée entre la CCPR et les communes.
10. Procéder à un bilan annuel du pacte.

LA PAROLE
À... **Mathieu Viennot**
Conseiller citoyen

« Le conseil citoyen est à mon sens un bon moyen d'échanger librement avec des élus, d'apporter de nouvelles idées et de rapprocher les citoyens des personnes qui jouent un rôle déterminant dans l'avenir de la communauté de communes.

On retrouve des personnes investies et des élus disponibles. Les échanges sont dans l'ensemble constructifs et peuvent faire bouger les choses. Une belle expérience ».

LA PAROLE À...

Isabelle Bravo
Conseillère citoyenne



« Début 2021, j'ai appris que j'avais été tirée au sort pour faire partie du conseil citoyen (CC). Lors de la 1^{ère} réunion, on nous a présenté le fonctionnement de la Ccpr ainsi que les différents rôles qu'elle joue. C'était très intéressant, je pensais savoir ce qu'est la Ccpr mais j'étais loin du compte ! C'est une « entreprise » de plus de 180 personnes qui « gère » de façon indirecte notre vie de tous les jours.

Le conseil citoyen, c'est 1 homme et 1 femme de chacune des 33 communes qui ont été tirés au sort et ont acceptés de venir travailler main dans la main avec les élus de la Ccpr pour modifier, améliorer, dynamiser certains thèmes qui ont été choisis lors de cette réunion d'installation et ont abouti à la création de 3 commissions.»

Je vois ce conseil de citoyen comme une chance de pouvoir à petite échelle aider à modifier des petites choses de la vie et je pense que quand on nous donne la parole il faut la prendre !

EN BREF



Calendrier

Août 2020:
Avis défavorable de l'Etat

Septembre 2020:
Conférence des maires

Novembre 2020:
Réunion de travail avec les services de l'Etat

Avril 2021:
Conférence des maires

Juin 2021:
Réunions de travail entre le bureau d'études et chaque commune

Juillet 2021:
Conférence des Maires
- Méthode de réduction du foncier
- Projet intercommunal
- PADD Plan d'Aménagement et de Développement Durable

Septembre 2021:
Conférence des maires
- Présentation du projet de PADD révisé
- Présentation de la loi Climat Résilience et de son impact sur le PLUi
- Validation des équilibres fonciers

En 2022
Finalisation du PLUi
- Arrêt de projet
- Consultation des personnes publiques associées (3 mois)
- Enquête publique
- Approbation

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le PLUi, nouvelles réunions de travail avec les communes

A la suite de l'avis défavorable de l'Etat sur le PLUi présenté, l'objectif des élus est de retravailler le projet avec comme ambition d'aboutir à un nouvel arrêt en 2022.



Reprise du projet de PLUi

L'Etat, en date du 20 août 2020, a émis un avis défavorable sur le projet de PLUi arrêté le 27 janvier 2020 avec comme principale réserve une consommation foncière excessive. La Communauté de communes du Pays Riolois doit revoir son projet en respectant la modération de la consommation d'espace et la lutte contre l'étalement urbain.

Des réunions avec les élus

Les élus de chaque commune ont travaillé en juin à l'échelle de leur territoire pour évaluer les possibilités de réduction du potentiel foncier. Une nouvelle série de réunions en octobre permettra de poursuivre le travail sur le zonage, le règlement et les orientations d'aménagement.

Concertation

Dans le cadre de la concertation, les habitants peuvent émettre un avis sur la page PLUi du site internet et/ou adresser un courrier à Madame la Présidente de la communauté de communes.

Les habitants pourront participer aux prochaines réunions publiques. Lorsque les dates seront fixées, elles seront communiquées sur la page facebook et le site internet de la Communauté de communes. L'enquête publique sera organisée après le nouvel arrêt.

<http://www.cc-pays-riolois.fr>
Onglet Aménagement du territoire / Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Tour d'horizon des projets en cours et à venir

La Communauté de communes mène une politique volontariste de restructuration des équipements publics à destination des habitants du territoire. Ainsi plusieurs projets de construction/réhabilitation sont en cours et visent un public varié : petite enfance, enfance, éducation, associations sportives, scolaires, habitants...



Visite des travaux d'agrandissement d'une classe au pôle de Perrouse

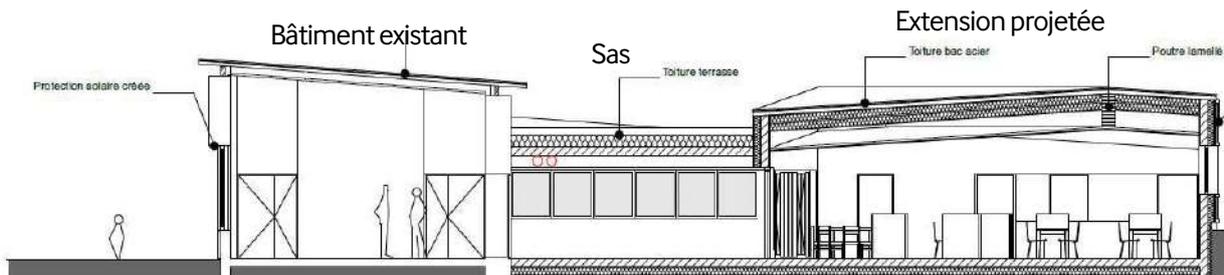
Extension du périscolaire des Bobuchots à Boulton

Le projet consiste en la création de surfaces périscolaires supplémentaires permettant d'accroître l'accueil en restauration scolaire a minima à 150 élèves et de disposer d'une salle dédiée aux activités périscolaires. Le site retenu pour réaliser le nouveau bâtiment périscolaire sera situé à l'emplacement actuel de la butte paysagère en parallèle du bâtiment existant.

Des travaux réalisés cet été sur mesure, agrandissement de salle de classe.

Les agents des services techniques sont intervenus sur plusieurs bâtiments scolaires et périscolaires afin de procéder à divers travaux d'aménagement, peinture, réalisation de meubles Ces opérations répondaient aux souhaits des directeurs d'école et responsables de site afin d'améliorer les conditions d'accueil des enfants.

Coût de l'opération :
800 000 € HT
Subventions :
Etat 30% - Département 25% - Région 15%



Vue en situation de l'extension du site périscolaire de Boulton

Réhabilitation du gymnase de Rioz

La Communauté de Communes va réaliser les travaux de réhabilitation intérieure du gymnase de Rioz, principalement portés sur le changement de sol ainsi que sur les menuiseries intérieures et les peintures.

Cet équipement est mis à disposition des élèves du collège de Rioz, de la MFR et des associations sportives du territoire à raison de plus de 90h par semaine.

Coût de l'opération :
300 000 € HT

Subventions :
Etat 40% - Département de la Haute-Saône 25%



Cercle d'Escrime Riolais

Réhabilitation de la crèche de Rioz



Crèche Les Petits Pas à Rioz

Estimation des dommages : 170 000 € HT
Prise en charge en grande partie par l'assurance

A la suite d'une fuite d'eau et d'un écoulement entre le complexe chape/dalle, il est nécessaire de réhabiliter les sols et cloisons. A cette occasion, l'organisation des plans de linge et de la cuisine sera revue pour une meilleure ergonomie et un meilleur accueil des enfants.

Ces travaux ont nécessité la délocalisation temporaire de la crèche sur deux sites d'accueil : à Anthon et à Rioz dans des locaux appartenant à Habitat 70. Les agents techniques ont réaménagé les deux locaux cet été (réalisation de plans de linge, de meubles, de plans de travail sur mesure, pose de revêtements au sol, etc...).

Habitat 70 a réalisé la mise aux normes des deux sites au titre de la réglementation ERP.

Les enfants fréquentent les sites délocalisés depuis le 6 septembre.

Rénovation de la piscine de Rioz

Le système de filtration de l'équipement n'étant plus aux normes, il est nécessaire de le remplacer et d'effectuer divers travaux de rénovation afin d'améliorer l'accueil des usagers.

- Réaliser les plages en béton brossé
- Changer l'ensemble des liners
- Remplacer les systèmes de récupération des eaux de débordement
- Changer le système de filtration diatomé par des filtres à sable

- Remplacer le toboggan
- Installer des jeux d'eau
- Revoir la disposition de l'accueil
- Refaire les clôtures.

La piscine doit être opérationnelle pour ouvrir ses portes pour la saison prochaine.

Coût de l'opération :
467 000 € TTC

Subventions :
Etat 40% - Département 30%



Une volonté de rénover les bâtiments communautaires

Pour la Présidente, rénover et réhabiliter le patrimoine bâti de la Ccpr est une priorité. Améliorer la qualité de nos bâtiments intercommunaux contribue au développement durable par les économies d'énergie et est aussi source à long terme d'économies de fonctionnement.

Composé de plus de 40 bâtiments le parc immobilier de la collectivité a fait l'objet d'un

premier diagnostic. Celui-ci met en avant la nécessité de réaliser bon nombre de travaux en vue d'améliorer la qualité d'accueil et de travail au quotidien.

Un second diagnostic concernant les économies d'énergie et les équipements en vue de réduire la chaleur dans les bâtiments l'été est également prévu dans les mois à venir.

« Rénover notre patrimoine, telle est notre feuille de route ! »

À NOTER

Coupe de France de Kyudo



À découvrir

Les 3 sections Franc-Comtoise de Besançon, Grandfontaine et Belfort se sont regroupées pour organiser la Coupe de France 2021. Celle-ci se déroulera les 20 et 21 novembre prochains au Centre Intercommunal de Rencontres à Voray-sur-l'Ognon.

Le Kyudo

C'est un art martial, une voie de réalisation personnelle, fruit d'une tradition japonaise authentique. Son approche des valeurs universelles intègre une pratique où chacun pourra puiser énergie et plaisir. Aujourd'hui une soixantaine de clubs répartis en France permettent une diffusion large et multiple de l'enseignement. En Franche-Comté, on compte environ une trentaine de pratiquants. La coupe de France de KYUDO sera à la fois individuelle et par équipe.

Derrière les entreprises...

Dans le cadre de la compétence de développement économique exercée par la Communauté de communes du Pays Riolois, tous les mois depuis septembre 2020 la Présidente Nadine Wantz va à la rencontre des entrepreneurs sur le Pays Riolois.

Des secteurs d'activités variés

On dénombre plus de 300 établissements répartis sur le territoire employant plus de 1800 salariés (chiffres Insee - 2018). Les secteurs d'activités des entreprises sont variés, agriculture, industrie, commerce, services,...

Des échanges sur le quotidien

Ces visites sont l'occasion d'échanger sur le quotidien des entrepreneurs, les difficultés qu'ils peuvent rencontrer, les projets qu'ils souhaitent mener ; il s'agit d'échanges constructifs tant pour les entrepreneurs que pour les élus.

La Présidente rappelle que la Ccpr est à l'écoute de tous et qu'elle souhaite instaurer un dialogue permanent avec le tissu économique, être au plus proche des acteurs du Pays Riolois et encourager leur dynamisme.

14 visites d'entreprises



Diamatec
Oiselay-et-Grachaux



Vitraux Jost
Oiselay-et-Grachaux



Développement Application
Rioz



Plimetal
Chaux-la-Lotière



BSM Précision
Voray-sur-l'Ognon



BB Concept
Rioz



La Ferme des Nouellotes
Oiselay-et-Grachaux



Amitech
Boulot

La Ccpr aux côtés des entreprises

La Ccpr poursuit sa politique d'aides aux entreprises en accordant des aides à l'investissement et à l'immobilier.

Aides à l'investissement et à la trésorerie

Les très petites entreprises comprenant jusqu'à 10 salariés bénéficient d'aides à l'investissement et à la trésorerie grâce au partenariat avec la Région Bourgogne-Franche-Comté dans le cadre du Fonds Régional des Territoires.

Les aides attribuées contribuent au développement et au renforcement de l'attractivité des entreprises en leur permettant de réaliser des investissements divers (aquisition de logiciels, travaux et investissement relatifs à l'agencement intérieur, sécurisation des locaux, matériel de production...).



Graph Spirit
Parc d'activités 3R Rioz-Nord-Ouest

d'aides à l'immobilier. Les projets doivent répondre à un certain nombre de critères.

Cette subvention est attribuée en fonction du coût de la construction du bâtiment. Une convention avec le Département de la Haute Saône et la Région Bourgogne Franche-Comté permet d'aider certains projets immobiliers.

En 2021, quatre aides ont été réservées, deux pour des entreprises qui construisent sur le pôle de développement économique à Rioz et deux pour des sociétés en soutien à la commercialisation en vente directe de productions locales.

Les aides en 2021

96 contacts
82 dossiers en cours
70 aides engagées
85 700 € engagés
51 aides payées
43 100 € aides payées

Aides à l'immobilier d'entreprises

Les entreprises qui s'installent sur le territoire communautaire ou qui agrandissent leur bâtiment peuvent bénéficier

Les chiffres en 2021

4 dossiers
33 040 €
d'aides réservées

« Les aides attribuées contribuent au développement et au renforcement de l'attractivité des entreprises. »



LA PAROLE A...

Sylvie Albrecht
ATSEM



« Je suis ATSEM depuis 2001, d'abord à l'école de Rioz et depuis 2003 à Traitiefontaine. J'apprécie mon travail, m'occuper des enfants, les aider à apprendre, à réaliser des activités au côté de l'enseignant(e).

Mes missions consistent également à assurer l'entretien de la classe, sols, matériels, points contact et depuis 2020 à la demande de Mme Cuenot d'aider les enfants à s'installer dans le bus et de vérifier si leurs ceintures sont bouclées. J'apprécie de travailler ici, les bonnes relations avec mes collègues du periscolaire, de l'entretien, du pôle, on est tous dans la même équipe».

Le pôle éducatif à Authoison

Situé sur le territoire de la CCPMC, le pôle accueille les 65 élèves issus des communes de Hyet, Pennesières et Quenoche.



» CADRE DE VIE

Une rentrée apaisée

C'est dans un climat serein que plus de 1400 élèves du Pays Riolais ont repris le chemin de l'école.

Une rentrée bien anticipée

Avant la rentrée, la présidente a réuni tous les agents pour préparer la rentrée dans les meilleures conditions. Le bien-être et l'épanouissement des enfants sont des priorités absolues. C'est pourquoi, la Ccpr maintient un haut niveau d'accompagnement et d'encadrement dans les écoles avec 22 Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles (ATSEM) et 50 animateurs périscolaires.

Les nouveautés

Un travail a également été initié pour améliorer les conditions de déplacement des enfants dans les bus financés par la région. Les conditions de réservation dans les restaurations scolaires ont été revues au cours de l'année écoulée pour permettre plus de souplesse. Un partenariat soutenu a été entrepris avec l'Ecole Départementale de Musique pour favoriser l'accès à l'initiation musicale dans les écoles. Enfin, un certain nombre de travaux ont été réalisés par les services techniques durant l'été pour améliorer constamment

les conditions d'apprentissage des enfants (cf.P7). La Ccpr prévoit de lancer d'ici quelques mois, l'étude de prospective scolaire évoquée en mai, puis de mettre en place un comité de pilotage réunissant tous les acteurs afin de « déterminer comment pérenniser les équipements actuels et les adapter à la décroissance attendue des effectifs ».

Le pôle éducatif de Boulton à l'honneur

Nadine Wantz a accueilli Mme Fabienne Balussou, Préfète de la Haute Saône et Mme Lilianne Mellissier, Directrice Académique des services de l'Éducation Nationale qui ont choisi le pôle éducatif des Bobuchots à Boulton pour leur visite de rentrée scolaire 2021-2022.

Mme la Préfète, Mme la Directrice Académique et Mme la Présidente ont visité chacune des classes du pôle accompagnées de André Baillaud, directeur du pôle, de Mickael Porte et de Isabelle Maurer, tous deux Inspecteurs de l'Education Nationale.



1350 élèves
59 classes
10 écoles



242 élèves
11 classes

Pôle éducatif à Boult



191 élèves
8 classes

Pôle éducatif à Etuz



46 élèves
2 classes

Ecole à Grandvèlle-et-le-Perrenot



47 élèves
2 classes

Ecole à Maizières



133 élèves
6 classes

Pôle éducatif à Perrouse



43 élèves
2 classes

Ecole à Recologne-les-Rioz



251 élèves
12 classes
et 1 classe ulis

Ecole à Rioz



112 élèves
5 classes

Pôle éducatif à Traitiefontaine



150 élèves
6 classes

Pôle éducatif à Trésilly



108 élèves
5 classes

Ecole à Voray-sur-l'Ognon

FOCUS

Je ne mets pas dans le bac jaune !



Déchets verts



Vaisselle



Papier peint



Verre



Déchets de soins



Cintre



Textile



Cotons-tiges



Masque chirurgical



Couches



Mouchoir en papier
Sopalin



Electro-ménager



Objet en plastique



Câble électrique



Produits dangereux

Optimisons le tri !

Lors de la Conférence des maires du 9 septembre, les objectifs de la Ccpr en matière d'optimisation de la collecte sélective des déchets recyclables ont été présentés.



Vers une amélioration des performances

Nos performances en la matière de tri doivent être améliorées afin de maintenir les aides que nous reverse le SYTEVOM* dans le cadre du contrat d'objectifs signé avec CITEO**. Pour notre territoire, les marges de progression possibles tiennent en 2 points :

- **Augmentation des tonnages collectés en tri.**
- **Actions de communication et de contrôle afin d'augmenter la qualité du tri.**

Des référents au niveau de chaque commune

Il a notamment été proposé lors de la Conférence des maires de nommer un ou plusieurs élus référents dans chaque commune dont le rôle serait :

- De participer aux campagnes de caractérisation du tri avec le SYTEVOM
- D'être un relais d'information auprès des habitants sur les

consignes de tri ;

- De faire le lien avec la CCPR pour la diffusion d'informations
- D'assurer la communication envers les usagers identifiés comme faisant des erreurs de tri sur la Commune.

Mise en place de contrôles

Une campagne de contrôles à hauteur de 300 emplacements sera réalisée à l'automne 2021 sur l'ensemble du territoire par les agents du service qui feront des contrôles visuels sur les bacs.

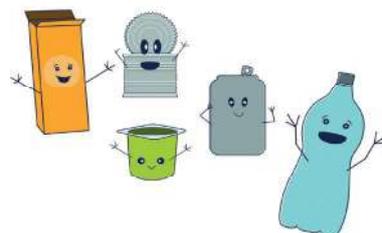
En cas d'erreur(s) détectée(s) dans le bac :

- Une fiche sera collée sur le bac avec la mention « bac non collecté ». Le Mémo-Tri du SYTEVOM sera joint à la fiche ;
- L'usager sera invité à retirer son bac pour qu'il soit collecté en semaine suivante. Une tournée spécifique sera mise en place par la Ccpr ;
- L'usager sera contacté par le service pour passer en revue les erreurs de tri décelées et échanger avec lui sur les consignes de tri.

**Sytevom : Le Syndicat mixte à vocation unique pour le Transfert, l'Élimination et la Valorisation des Ordures Ménagères.*

***CITEO : éco-organisme agréé par l'État chargé d'organiser, de piloter et de développer le recyclage des emballages ménagers et des papiers mis sur le marché en France.*

Déposez vos emballages en vrac dans votre bac de tri sans les imbriquer. Pas besoin de les laver, il suffit de bien les vider.



La caractérisation

A l'issue de la collecte des déchets recyclables (bacs jaunes), lors du dépôt au centre de tri de Noidans-le-Ferroux, il est procédé régulièrement à un contrôle du contenu des camions de collecte.

Un échantillon est prélevé de manière aléatoire dans l'ensemble des déchets déposés. Cet échantillon est alors trié et

analysé : c'est ce qu'on appelle la caractérisation. Lors de cette opération, les déchets sont classés en fonction de leur composition distinguant ainsi le bon du mauvais tri...

Un coût pour la Ccpr et pour l'utilisateur

Les déchets non conformes peuvent souiller les autres déchets recyclables et impacter

les filières de valorisation. Par ailleurs, les erreurs de tri sont refacturées par le SYTEVOM à la Ccpr en incinération et diminuent nos subventions (primes au tri). L'augmentation des refus de tri implique une baisse des recettes et une augmentation des dépenses du service ordures ménagères de la Ccpr.

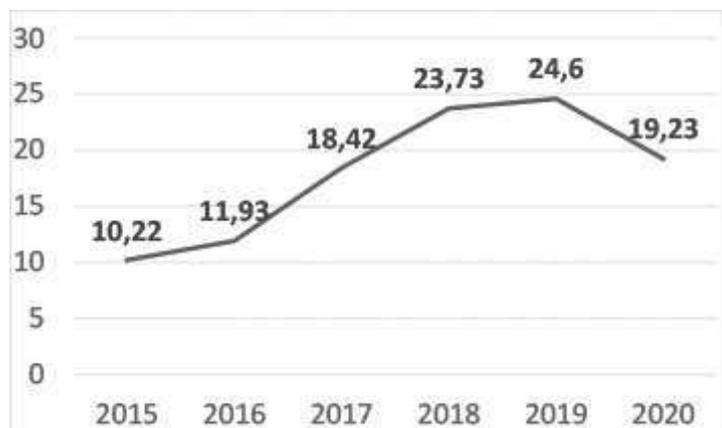


Illustration de déchets collectés dans les bacs jaunes lors des campagnes de caractérisation

Evolution du taux de refus

Après plusieurs années de hausse, le taux de refus amorce une baisse qui devrait se confirmer en 2021

Le taux de refus de la Ccpr est passé de 10.22% en 2015 à 19.23% en 2020.



PROJET RESTAURATEURS ET CAFETIERS - L'OGNON FAIT LA FORCE !

Coupons de réduction, clip vidéo, set de table, jeu-concours... une action collective "L'Ognon fait la force" est menée pour booster la reprise des restaurateurs et cafetiers.

En partenariat avec l'office de tourisme au Pays des 7 Rivières, la Région BFC, Destination 70, la CC du Pays de Montbozon et du Chanois et la mairie de Rioz, la CC du Pays Riolois participe à ce projet qui s'adresse aux habitants du Pays des 7 Rivières et des agglomérations voisines.

La Ccpr finance une action collective en investissant 7 500 € par le biais du Fonds régional des territoires en partenariat avec la Région Bourgogne-Franche-Comté.

Au total 1100 coupons de réduction de 10 euros sont à gagner ou distribués par l'ensemble des partenaires de cette opération.



Gagner un coupon de réduction d'une valeur de 10 € à utiliser dans les cafés et restaurants du Pays Riolois

Jeu concours !
L'Ognon fait la force

Le #32
POINT
3COM
Octobre 2021

Nom

Prénom

Adresse.....

CP Ville

Tél.....

Mail.....

J'accepte que mon adresse email soit utilisée
dans le cadre d'envoi de newsletter
par l'Office de Tourisme au Pays des 7 Rivières

Participer au jeu concours
L'Ognon fait la force
en déposant votre bulletin
à l'Office de tourisme
au Pays des 7 Rivières à Rioz
du 11 octobre au 19 novembre
2021



Directeur de la publication : Nadine Wantz Comité de rédaction : Guillaume Germain, Séverine Jobard Maquette : Le Point 3 Com, Crédits photos : Communauté de communes du Pays Riolois.

Réseaux sociaux
Restons connectés



@communautedecommunesdupaysriolois
Communauté